

Séance du Mercredi 23 janvier 2019

Délibération 2019_01_01

Objet : Approbation du compte rendu des réunions du 6 et 16 novembre 2018

Le quinze janvier deux mille dix-neuf, à quatorze heures, dans les locaux de la communauté de communes Erdre et Gesvres, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du 21 décembre 2018 signé par le Président du SYLOA. Le quorum n'étant pas atteint lors de cette séance, le comité syndical est de nouveau convoqué, le vingt-trois janvier deux mille dix-neuf, à huit heures trente, dans les locaux de Nantes Métropole, par courrier en date du dix-huit janvier deux mille dix-neuf signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents

Christian COUTURIER, Éric PROVOST, Nicolas MARTIN.

Étaient excusés ou absents :

Chantal BRIÈRE, Michel BELOUIN, Didier PÉCOT, Jean-Yves HENRY, Jean-Paul NICOLAS, Guy FRESNEAU, Sylvie GAUTREAU, Marcel COUSIN, Jean-Pierre BELLEIL, Freddy HERVOCHON, Claire TRAMIER, Christophe DOUGÉ, Jean-Charles JUHEL, Jacques ROBERT, Claude CAUDAL, Jean-Pierre LUCAS, Anne LERAY, Jean TEURNIER, Jean CHARRIER,

Nombre de votants : 3

Secrétaire de séance :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement le compte rendu des réunions du 6 et 16 novembre 2018, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

**Après en avoir délibéré
le comité syndical à l'unanimité**

✓ **ADOpte** le compte-rendu des 6-16 novembre 2018.

Fait à Nantes, le 23 janvier 2019


Christian COUTURIER
Président du SYLOA